

Appel à candidature opération Villes et Villages Fleuris



Bulletin d'inscription 2019

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-après la candidature de ma commune à l'opération Villes et Villages Fleuris de Meurthe-et-Moselle.

Commune de :

M. / Mme le Maire :

le / / 2019, signature (cachet) :

Formulaire d'inscription à adresser à :

**Monsieur le Président du Conseil Départemental
Monsieur le Président du CAUE de Meurthe-et-Moselle**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Meurthe-et-Moselle

Emilie DEDENON

48 esplanade Jacques Baudot – rue du Sergent Blandan

CO 900 19 - 54035 Nancy cedex

Renseignements : 03 83 94 50 07 – ededenon@caue54.departement54.fr

avant le 15 mai 2019 au plus tard

Les renseignements contenus dans ce dossier sont à l'usage exclusif des organisateurs.

L'inscription à l'opération villes et villages fleuris est gratuite et ouverte à toutes les communes.

1 ► INFORMATIONS GENERALES

La commune était-elle inscrite à l'opération en 2018 ?

 oui

 non

La mairie

Adresse :

.....

.....

code postal :

Tél. :

Mail :

.....

.....

Nombre d'habitants

..... hab.

Adjoint ou conseiller en charge des espaces verts

Nom :

.....

Qualité :

.....

Port. :

Mail :

.....

.....

.....

2 ► VOS OBJECTIFS

Motivations pour la conduite d'une démarche d'embellissement (2 choix maximum)

- améliorer la qualité de vie des habitants**
espaces publics, ambiance, vie collective, bien-être...
- améliorer l'image de la commune**
identité, attractivité, tourisme, animations...
- agir en faveur de l'écologie**
biodiversité (connaissance, protection, sensibilisation)
économie des ressources (sol, eau) et énergies
- favoriser la cohésion sociale**
bénévolat, actions intergénérationnelles, jardins partagés...
- développer l'économie locale**
valorisation des espaces commerciaux, développement,
attractivité résidentielle, tourisme (le cas échéant)
- obtenir le label national «Villes et Villages Fleuris»**

Responsable technique des espaces verts

Nom :

.....

Qualité :

.....

Port. :

Mail :

.....

.....

3 ► MISE EN OEUVRE DE LA VALORISATION PAYSAGERE ET DU FLEURISSEMENT

Les moyens mobilisés

Nombre d'employés au service espaces verts ou temps passé en moyenne par l'agent communal sur une année :

Nombre de bénévoles mobilisés (le cas échéant) :

La gestion

La commune utilise-t-elle encore des produits phytosanitaires : oui non

Les personnes en charge des espaces verts ont-elles obtenu le certiphyto ? oui non

Avez-vous recours au paillage des massifs ? oui non

Quelle est l'origine de l'eau utilisée pour l'arrosage ? (récupérateur d'eau de pluie, réseau, source)

.....

Vos déchets verts sont ils valorisés ? (compost, broyage de branches...) oui non

Le patrimoine végétal et le fleurissement

Les arbres : très peu un peu bonne couverture arborée TB couverture arborée
 diversité plantations récentes renouvellement suivi, protection intérêt décoratif 4 saisons

Arbustes et plantes grimpantes : très peu un peu aménagements arbustifs présents
 très présents diversité plantations récentes renouvellement intérêt décoratif 4 saisons

Pelouses, prairies, couvre-sols : usoirs parc autres espaces en herbe plantes couvre-sols

Fleurissement : de printemps (bisannuelles, bulbes...) plantes annuelles plantes vivaces
 fleurissement pleine terre fleurissement hors-sol

La communication et l'animation

La commune organise-t-elle des animations sur la nature ou le jardinage ? oui non

si oui, lesquelles ?

.....

.....

La commune récompense-t-elle les maisons fleuries ? oui non

La commune communique-t-elle sur ses espaces verts et son fleurissement ?

- sur le site internet de la commune oui non

- dans le journal communal oui non

- dans la presse et les médias locaux oui non

4 ► RAPPEL sur l'organisation de l'opération Villes et Villages Fleuris

Depuis 5 ans, le concours départemental a été supprimé au profit d'une opération ouverte à tous qui vise à :

- promouvoir et encourager les collectivités qui font des efforts d'embellissement
- dispenser gratuitement des conseils destinés aux élus, agents communaux et bénévoles en charge de l'aménagement et de l'entretien des espaces publics
- aider les communes à appréhender l'évolution des modes de gestion plus respectueux de l'environnement et plus économes (en ressources naturelles, en moyens humains et financiers)
- capitaliser et valoriser les initiatives pour contribuer

aux échanges de bonnes pratiques au niveau départemental

- mettre à l'honneur celles et ceux qui embellissent leur commune à l'occasion de la Cérémonie de remise de prix, sans classement ni mise en concurrence
- accompagner, en lien avec Lorraine Tourisme, les communes qui souhaitent aller vers l'obtention du label national « villes et villages fleuris ».

Cette année, la Cérémonie de remise des prix aura lieu le samedi 28 septembre après-midi, en même temps que la manifestation Jardin Extraordinaire, au Conseil départemental, à Nancy.

Organisation du Palmarès :

- mention Encouragements du jury
- mention Bien
- mention Très Bien
- 10 prix spéciaux départementaux
(voir liste jointe pour inscription)

► NOUVELLES ACTIONS POUR REpondre A VOS ATTENTES

En 2018, 70 communes ont répondu au questionnaire qui visait à mieux connaître votre avis sur l'opération VVF, sa mise en oeuvre ainsi que vos besoins d'accompagnement sur le plan de la gestion des espaces verts et plus généralement, du cadre de vie.

Rapport des répondants avec l'opération VVF :

ma commune participe régulièrement	85 %
ma commune ne participe plus	6 %
ma commune n'a jamais participé	9 %

Quelles actions vous sembleraient les plus judicieuses pour vous aider à améliorer le cadre de vie de votre commune ?

Journées de formation	22 %
rencontres thématiques	13 %
ateliers pratiques	20%
voyages d'étude	3 %
édition de guides et fiches pratiques	12 %
maintien du passage des jurys l'été	30 %

La valorisation des initiatives communales, lors de la cérémonie de remise de prix, vous semble...

importante à conserver	66 %
pas indispensable	20 %
à revoir dans son organisation	14 %

La grande majorité des communes répondantes participent régulièrement à l'opération Villes et Villages Fleuris. Les actions les plus plébiscitées sont les **journées de formation** et les **ateliers pratiques**.

Dès cette année, et même si la réflexion autour de cette opération va se poursuivre avec le Conseil départemental, le CAUE a tenu à mettre en place des actions proches des territoires pour répondre à vos attentes :

- **4 ateliers pratiques dédiés à la taille des arbustes** d'ornement ont réuni **78 personnes** (agents communaux) à Ville-sur-Yron, Moyen, Pierre-la-Treiche et Haucourt-Moulaine en février et mars.
- **5 visites techniques** sont organisées de mai à octobre (programme joint), **inscrivez-vous !**